

ACTIVITÉS jeunesse

COEUR DE
FLANDRE
DÉCOUVRIR

ÉTÉ 2024 / HIVER 2025
12 révolus - 17 ans

Séjours

Sorties

Formations BAFA





L'ÉDITO DE Sandrine KEIGNAERT

Vice-présidente en charge du parcours de vie et de l'habitant, de l'action sociale, de la jeunesse et de la santé

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer le programme des activités élaborées par le service Jeunesse de Cœur de Flandre Agglo pour l'été 2024 et l'hiver 2025.

Comme toujours, vous pouvez compter sur Cœur de Flandre Agglo pour vous proposer des activités et des séjours variés alliant ouverture d'esprit et dépaysement, des sorties loisirs et des formations au BAFA.

La mise en place de ces activités, destinées aux jeunes de 12 à 17 ans qui résident sur notre territoire, répond à un objectif central de notre intercommunalité : permettre à chacun de nos jeunes d'avoir accès à des activités ludiques, sportives et originales, et ce, de façon équitable.

En réponse aux attentes et aux besoins des jeunes et de leurs familles, les tarifs des séjours et des sorties sont adaptés aux revenus de chaque foyer.

Parce que demain l'avenir du Cœur de Flandre reposera entre les mains de nos jeunes, nous avons choisi de faire de la jeunesse l'une de nos priorités en améliorant au quotidien l'accès du plus grand nombre à nos activités et à nos sorties.

Certaine que ce programme vous donnera entière satisfaction et que nos jeunes seront nombreux au rendez-vous, je vous souhaite de passer d'excellents moments ensemble et, avec de l'avance, de très bonnes vacances !

SÉJOUR sportif

12 ans révolus - 17 ans

VOSGES - ORBEY 

DU 08 AU 17 JUILLET 2024 46 PLACES

Terrain multi-sport Grimpe arbre VTT Piscine
Baignade Animations veillées Randonnée Sortie canoë
Parc accrobranche



Situation

Le Centre «La Chaume», au coeur des Hautes Vosges, est à 870 mètres d'altitude, un peu à l'écart de la route des lacs, d'où il domine le ville d'Orbey. Dans le plus grand terrain de sport, venez pratiquer de nombreuses activités dans les airs, sur terre et dans l'eau.

Hébergement

Le centre vous accueille dans des chambres de 2 à 5 lits, équipées chacune de sanitaires complets. Vous aurez accès à la bibliothèque, à la salle d'animation. Les repas sont préparés par un chef cuisinier. Les jeunes découvriront les saveurs de la cuisine Franc-Comtoise.
Chalet de la Chaume

Encadrement

1 directeur BAFD, 5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Tarif selon le quotient familial

QF<600	150€
601<QF<900	250€
901<QF<1000	350€
1001<QF<1300	400€
QF>1301	500€

Inscriptions

par mail : wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr

Le mercredi 28 Février 2024 de 9h à 11h

pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023

Le mercredi 06 mars 2024 de 9h à 11h

Pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les places restantes.

Attention

- Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail auprès de wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr, aux dates indiquées par séjour et uniquement de 9h à 11h.
- Retrouvez les informations à transmettre dans les conditions d'inscription page 12.
- Un dossier à remplir vous sera ensuite envoyé par mail.

SÉJOUR à la montagne

12 ans révolus - 17 ans

HAUTES ALPES - ORCIÈRES 📍 46 PLACES

DU 14 AU 26 JUILLET 2024

ET DU 24 JUILLET AU 05 AOUT 2024

Rafting | Accrobranche | Canoë | Bivouac | Grands jeux sportifs

Randonnée en moyenne montagne | Animations veillées



Situation

Dans les Hautes-Alpes, notre centre de vacances se situe à l'entrée du village d'Orcières dans la vallée du Champsaur, aux portes du Parc National des Ecrins. Situé à 1400 m d'altitude, «Orcières Village» est le chef lieu du canton d'Orcières. On y trouve toute l'année de nombreuses commodités.

Hébergement

Le chalet «La Couronne de l'Ours» vous reçoit dans une ambiance familiale au sein d'une structure de 1460 m² répartie sur 4 niveaux avec des chambres de 2 à 5 personnes.

Encadrement

1 directeur BAFD / 5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire / 1 encadrant BE pour les activités spécifiques Randonnée en moyenne montagne / Animations veillées.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	180 €
601<QF<900	300€
901<QF<1000	420€
1001<QF<1300	480€
QF>1301	600€

Attention

- Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail auprès de wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr, aux dates indiquées par séjour et uniquement de 9h à 11h.
- Retrouvez les informations à transmettre dans les conditions d'inscription page 12.
- Un dossier à remplir vous sera ensuite envoyé par mail.

Dates d'inscription

Pour le séjour du 14 au 26 juillet :

- Le **Jeudi 29 février 2024 à partir de 9h à 11h**
pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023

- Le **Jeudi 07 mars 2024 à partir de 9h à 11h**
pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023
sur les places restantes.

Pour le Séjour du 24 Juillet au 05 Août :

- Le **Mardi 12 Mars 2024 à partir de 9h à 11h**
pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023

- Le **Mardi 19 mars 2024 à partir de 9h à 11h**
pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les
places restantes.

SÉJOUR sport et détente

12 ans révolus - 17 ans

HAUTES ALPES - ANCELLE 

DU 18 AU 27 JUILLET 2024 46 PLACES

DU 18 AU 27 AOÛT 2024 46 PLACES

Terrain multi-sport | Ping-pong | Baby foot | Piscine

Baignade | Animations veillées | Randonnées | VTT en descente

Laser game | Farniente



Situation

La petite station village des Alpes du Sud est un lieu de vacances convoité pour son charme et ses activités de plein air. Entre copains, sportifs, toniques et contemplatifs. Chacun trouve son bonheur à Ancelle !

Hébergement

Le Chalet de l'arche est situé au front des pistes. Salle à manger spacieuse donnant directement sur les pistes. 3 salles d'activités. 35 chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. 4 salles de classe.

Encadrement

1 directeur BAFD, 5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Tarif selon le quotient familial

QF<600	165€
601<QF<900	275€
901<QF<1000	385€
1001<QF<1300	440€
QF>1301	550€

Dates d'inscription

Séjour du 18 au 27 Juillet :

- Le Mercredi 13 Mars 2024 de 9h à 11h pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023
- Le Mercredi 20 mars 2024 à partir de 9h à 11h pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les places restantes.

Séjour du 18 au 27 août :

- Le Jeudi 14 Mars 2024 de 9h à 11h, pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023.
- Le Jeudi 21 mars 2024 de 9h à 11h, pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les places restantes.

Attention

- Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail auprès de wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr, aux dates indiquées par séjour et uniquement de 9h à 11h.
- Retrouvez les informations à transmettre dans les conditions d'inscription page 12.
- Un dossier à remplir vous sera ensuite envoyé par mail.

SÉJOUR

nature et sport

12 ans révolus - 17 ans

MARTIGUES - LES CALANQUES 

DU 28 JUILLET AU 06 AOUT 2024 34 PLACES

DU 08 AU 17 AOUT 2024 34 PLACES

Paddleboard Parc Aqualand Randonnées

Plongée sous marine Conférence nature Animations et veillées



Situation

Le centre de vacances « Les Joncas » est situé au bord de la Méditerranée, niché au coeur de la « Côte Bleue » entre Martigues et Marseille. « Les Joncas » - votre domaine touristique en bord de mer : un accueil simple et convivial.

Hébergement

Baigné de la lumière du soleil méditerranéen, le centre de vacances se situe au coeur de la Côte Bleue, à deux pas du centre du village de La Couronne et de la plage. Nous vous accueillons dans un environnement agréable, au sein d'une pinède, dans des locaux confortables et conviviaux.

Encadrement

1 directeur BAFD, 5 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques

Tarif selon le quotient familial

QF<600	165€
601<QF<900	275€
901<QF<1000	385€
1001<QF<1300	440€
QF>1301	550€

Dates d'inscription

Séjour du 08 au 17 août :

- Le **Lundi 11 mars 2024 à partir de 9h à 11h**, pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023.
- Le **Lundi 18 mars 2024 à partir de 9h à 11h**, pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les places restantes.

Séjour du 28 juillet au 6 août :

- Le **Vendredi 15 mars 2024 à partir de 9h à 11h**, pour les jeunes n'ayant pas participé à un séjour été 2023
- Le **Vendredi 22 mars 2024 à partir de 9h à 11h**, pour les jeunes ayant participé à un séjour été 2023 sur les places restantes.

Attention

- Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail auprès de wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr, aux dates indiquées par séjour et uniquement de 9h à 11h.
- Retrouvez les informations à transmettre dans les conditions d'inscription page 12.
- Un dossier à remplir vous sera ensuite envoyé par mail.

SÉJOUR culture

12 ans révolus - 17 ans

PARIS 

DU 28 AU 01 NOVEMBRE 2024

40 PLACES



Situation

Paris est l'une des villes les plus visitées au monde de par son patrimoine riche (Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Montmartre...) et sa beauté. Les jeunes ront découvrir ou redécouvrir les plus beaux monuments de la capitale. Encadrés par l'équipe d'animation, les jeunes pourront programmer leurs visites et se balader dans les quartiers parisiens.

Hébergement

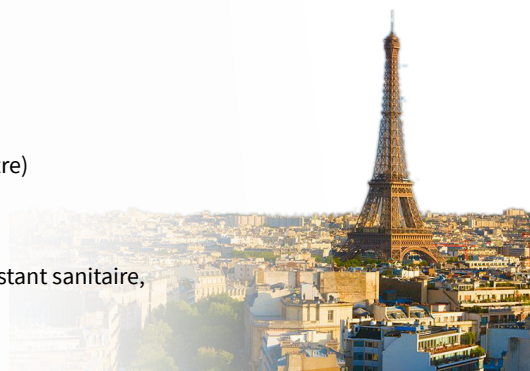
Dans une auberge de jeunesse se trouvant dans le 4ème arrondissement, «MIJE Fourcy» et à dix minutes de marche de la place des Vosges (123 chambres).

Activités

- Visite du quartier du Marais
- Visite du Château de Versailles
- Balade au Jardin des Plantes,
- Visite de la Cathédrale Notre-Dame
- Visite de l'Institut du monde Arabe
- Balade Place du Tertre (Artistes de Montmartre)
- Journée au Parc Astérix

Encadrement

1 directeur BAFD, 4 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire,
1 encadrant BE pour les activités spécifiques



Tarif selon le quotient familial

QF<600	105€
601<QF<900	175€
901<QF<1000	245€
1001<QF<1300	280€
QF>1301	350€

Inscription

A partir du 19 février 2024 de 9h à 11h, inscription par mail à : wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr

Attention

Les inscriptions se dérouleront exclusivement par mail aux dates indiquées par séjour et uniquement de 9h à 11h.

Retrouvez les informations à transmettre dans les conditions d'inscription page 12.

Le dossier d'inscription vous sera ensuite envoyé par mail.

SORTIES loisirs

12 ans révolus - 17 ans

DU 08 AU 23 JUILLET 2024

40 PLACES

Tarifs	LUN 08 JUILLET PLAILLY ♡	MAR 09 JUILLET YPRES ♡	JEU 11 JUILLET WAVRE ♡	LUN 15 JUILLET LA PANNE ♡
	Parc Asterix	Bellewaerde	Walibi	Plopsaland
T1	12 €	9 €	12 €	9 €
T2	20 €	15 €	20 €	15 €
T3	28 €	21 €	28 €	21 €
T4	32 €	24 €	32 €	24 €
T5	40 €	30 €	40 €	30 €
Départ	Steenvoorde	Renescure	Le Doulieu	Steenwerck
Via	Hazebrouck	Caëstre	Steenbecque	Méteren

Tarifs	LUN 22 JUILLET PLAILLY ♡	MAR 23 JUILLET LA PANNE ♡
	Parc asterix	Plopsaland
T1	12 €	9 €
T2	20 €	15 €
T3	28 €	21 €
T4	32 €	24 €
T5	40 €	30 €
Départ	Steenvoorde	Hondeghem
Via	Hazebrouck	Flêtre



Tarif selon le quotient familial

QF<600	T1
601<QF<900	T2
901<QF<1000	T3
1001<QF<1300	T4
QF>1301	T5

Inscriptions

à partir du 19 février 2024 Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site internet de Cœur de Flandre aggro.

Encadrement

1 directeur BAFD, 4 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques.

BAFA

Formation initiale + 16 ans



40 PLACES

Ouvert à tous **les jeunes ayant 16 ans le premier jour du stage.**

Formation en demi-pension

En partenariat avec les Eclaireurs, Eclaireuses de France. La formation de 8 jours privilégie l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. La théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentations ou de mises en situation. Le stagiaire est le premier acteur de sa formation.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ces accueils ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.



Contenu de la formation

- Connaissance de l'enfant
- La gestion des relations : le groupe, l'animateur, l'enfant
- Les activités pratiquées en accueil collectif de mineurs
- Techniques d'animation
- Les divers aspects de la vie quotidienne
- Rôles et fonctions de l'animateur
- Place de l'animateur en accueil collectif de mineurs
- Les différentes structures et partenaires
- Responsabilités, Sécurité et Législation en vigueur

Inscriptions

À partir du 19 janvier 2024, dans la limite des places disponibles.

Nombre de places mises à jour sur le site internet de Coeur de Flandre agglo.

Dossier d'inscription disponible sur **le site de Coeur de Flandre agglo.**

Retrouvez tous les stages sur le site internet de Coeur de Flandre agglo.

Les dates de stages 2025 seront disponibles sur le site internet à partir du 16 septembre 2024.

Stage en demi-pension

Tarif de la formation : 320€ par stagiaire

BAFA



Approfondissement

Camps / Mini camps / Ski. Ouvert aux jeunes ayant réalisé la formation générale et le stage pratique de 14 jours minimum.

Formation en demi-pension

En partenariat avec les Eclaireurs, Eclaireuses de France. La formation de 6 jours privilégie l'apprentissage par l'utilisation de méthodes actives. La théorie n'est dispensée qu'en accompagnement d'expérimentations ou de mises en situation. Le stagiaire est le premier acteur de sa formation.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Ces accueils ont pour vocation d'offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.



Contenu de la formation

- Connaissance de l'enfant
- La gestion des relations : le groupe, l'animateur, l'enfant
- Les activités pratiquées en accueil collectif de mineurs
- Techniques d'animation
- Les divers aspects de la vie quotidienne
- Rôles et fonctions de l'animateur
- Place de l'animateur en accueil collectif de mineurs
- Les différentes structures et partenaires
- Responsabilités, Sécurité et Législation en vigueur
- Elaboration d'un projet d'animation
- Faits de Société

BLARINGHEM 30 PLACES

du 19 au 24 Octobre 2024

Tarif de la formation : 330 €

Stage en demi-pension

ANCELLE 12 PLACES

du 15 au 22 Février 2025

Tarif de la formation : 700 €

Stage en Pension complète (tout compris)

Inscriptions

À partir du 19 janvier 2024, dans la limite des places disponibles.

Nombre de places mises à jour sur le site internet de Cœur de Flandre agglo.

Dossier d'inscription disponible sur le site de Cœur de Flandre agglo.

Remettre le dossier d'inscription et un chèque global du montant de la formation.

Les dates du stage d'approfondissement de l'automne 2025 seront disponibles à partir du 16 septembre 2024, sur le site internet de Cœur de Flandre agglo.

HIVER 2025

Séjour ski découverte

HAUTES ALPES - ANCELLE 

DU 08 AU 15 FÉVRIER 2025 **90 PLACES**
ET DU 15 AU 22 FÉVRIER 2025 **99 PLACES**



Situation

La petite station village des Alpes du Sud est un lieu de vacances convoité pour son charme et ses activités de plein air. Entre copains, sportifs, toniques et contemplatifs. Chacun trouve son bonheur à Ancelle ! Du ski de piste sur un domaine bien exposé et varié, le tout au cœur d'une montagne accueillante au milieu des mélèzes, baignée de la légendaire luminosité des Alpes du Sud.

Hébergement

Le CHALET DE L'ARCHE est situé au front des pistes. Salle à manger spacieuse donnant directement sur les pistes. 3 salles d'activités. 35 chambres de 4 à 5 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. 4 salles de classe.

Activité

Découverte des sports de glisse.

- 5 journées de ski sur un domaine de 30km de pistes de tous niveaux.
- 4h de cours ESF quotidien.
- Remise des insignes
- Animations et veillées

En fonction de ton niveau, tu intégreras un groupe d'apprentis skieurs qui te permettra de progresser à ton rythme vers ta première, ta deuxième ou ta troisième étoile.

Tarif selon le quotient familial

QF<600	125€
601<QF<900	275€
901<QF<1000	385€
1001<QF<1300	440€
QF>1301	550€

Inscriptions

Retrouvez toutes les informations concernant les inscriptions [sur le site internet Coeur de Flandre agglo](#), à partir du 16 septembre 2024.

Encadrement

1 directeur DEJEPS, 9 animateurs BAFA dont un assistant sanitaire, 1 encadrant BE pour les activités spécifiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION & règlement des séjours

Conçus pour les jeunes, nos séjours sont déclarés auprès des services départementaux de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité. L'inscription à l'un des séjours proposés par la Communauté d'agglo Cœur de Flandre implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières d'inscription.

1. Dossier d'inscription

Les séjours organisés par Cœur de Flandre agglo sont réservés aux habitants du territoire et aux jeunes ayant 12 ans révolus et n'ayant pas 18 ans durant le séjour.

Les inscriptions se réalisent aux dates et aux heures mentionnées par séjour à l'adresse suivante wilfried.tardieu@ca-coeurdeflandre.fr.

À réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail ainsi que les informations importantes. **N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail sur la fiche d'inscription.**

Nous vous communiquerons alors : les informations concernant le déroulement du séjour, le départ et le retour, le complément du dossier (trousseau, convocations...) lors de la réunion d'information (permanences indiquées lors de la transmission du dossier par mail).

La remise du dossier vaut pour acceptation du règlement des conditions d'inscriptions disponible sur le site internet de Cœur de Flandre agglo.

Toute fausse déclaration entrainera l'annulation de l'inscription sur le séjour concerné et sur les séjours à venir.

Informations à transmettre lors de l'inscription par mail

Nom, prénom / adresse et date de naissance du participant / Adresse mail / numéro de téléphone du tuteur / justificatif du quotient familial CAF ou MSA

Les emails seront traités par ordre d'arrivée datant du jour et à partir de l'heure indiquée sur le séjour concerné. Les mails envoyés en dehors des plages horaires indiquées ne seront pas traités.

Le nombre de places disponibles sera mis à jour chaque soir sur le site internet de Cœur de Flandre agglo.

Le dossier d'inscription sera envoyé par mail lorsque le séjour sera complet. Il sera à déposer ou à envoyer à : wilfried.tardieu@ca-coeurdeflandre.fr

A l'attention de Wilfried Tardieu - Cœur de Flandre agglo - 222bis rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

2. Tarifs

Chaque séjour a un tarif arrondi à l'euro près. La tarification est établie selon les quotients familiaux (justificatif obligatoire).

Le paiement de son intégralité valide définitivement l'inscription.

Tranche 1: QF<600	Prix action = 15% du coût
Tranche 2 : 601<QF<900	Prix action = 25% du coût
Tranche 3 : 901<QF<1000	Prix action = 35% du coût
Tranche 4 : QF<1300	Prix action = 40% du coût
Tranche 5 : QF>1301	Prix action = 50% du coût

(le tarif comprend les frais administratifs, le transport, l'encadrement, la pension complète et les activités.)

Un droit d'inscription correspondant au tiers (1/3) du prix sera versé lors du retrait du dossier et non remboursable.

Il sera possible de réaliser 2 chèques correspondant chacun au 1/2 du prix à régler (à remettre lors du retour du dossier). Les chèques seront encaissés à un mois d'écart chacun.

3. Aides aux vacances

Toute famille bénéficiant de l'aide aux vacances VACAF le signale lors de l'inscription

4. Répartition des inscriptions

Les jeunes ne peuvent pas s'inscrire à 2 séjours hiver ou 2 séjours été.

L'inscription sur un séjour hiver et un séjour été est possible.

Les inscriptions se font à partir des dates fixées : les jeunes n'ayant pas participé au séjour de la même période l'année précédente (Ski, Été) seront prioritaires durant 7 jours au moment de l'inscription par rapport aux jeunes ayant déjà participé. Si le séjour est complet, une liste d'attente est établie. En cas de désistement, les premiers sur cette liste seront inscrits

5. Règlement intérieur

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents ou tuteur légal et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas les jeunes ne pourront pas s'inscrire aux prochains séjours. Aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour (jeune + accompagnateur) seront à la charge de la famille ou du tuteur légal

6. Conditions de remboursement

Le remboursement peut être fait sur présentation d'un certificat médical daté et signé. Le remboursement se fait à partir de plus de 3 jours d'absence. Il n'y aura pas d'autres remboursements pour aucune autre raison après le paiement du séjour. En cas d'annulation après inscription et sans raison médicale, une retenue du tiers du versement sera appliquée pour frais administratifs arrondi à l'euro supérieur (pour la retenue). Une annulation pour raison médicale permettra le remboursement au prorata des jours d'absence si un certificat médical est transmis avant le dernier jour de la session par mail à :

wilfried.tardieu@ca-cœurdeflandre.fr et datant du premier jour d'absence.

7. Réunion d'information

Nous organisons des réunions d'information à destination des parents et enfants, présentant les activités et le fonctionnement du centre ou du séjour quelques jours avant le départ.

8. La santé de l'enfant

L'équipe d'animation est autorisée à administrer des médicaments aux enfants seulement dans les cas où la médication ne peut être prise uniquement le matin et le soir. Ceci sous la responsabilité des parents et sur présentation d'une ordonnance et d'une autorisation familiale descriptive expresse, notamment lors de procédures liées à un PAI. L'automédication est interdite. Cœur de Flandre aggro avance les éventuels frais pharmaceutiques et médicaux. La famille ou le responsable légal s'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques sur demande de Cœur de Flandre aggro.

9. Les repas

Afin de faciliter l'intégration des enfants ayant des « pratiques alimentaires », allergies une contractualisation sera effectuée avec la famille. Pour les régimes sans porc, une simple information suffit. Il n'y aura aucun repas de substitution

Pour les allergies, deux solutions sont proposées :

- **allergies sévères** : un panier repas sera fourni chaque jour par la famille ainsi que le goûter. Dans ce cas, un tarif particulier sera appliqué et un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place.
- **allergies limitées à certaines denrées** : Les familles s'engagent à substituer les aliments concernés. Ceux-ci sont stockés en armoire froide et réchauffés si besoin par le personnel et un Projet d'Accueil Individualisé sera mis en place.

10. La vie collective

Les enfants sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées par l'équipe d'animation. Les enfants doivent s'interdire tout geste ou parole qui porterait atteinte aux autres enfants et aux personnes chargées de l'encadrement. Les enfants doivent respecter les matériaux et matériels, le bâtiment dans son ensemble, la végétation environnante.

Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel abîmé. Le personnel d'encadrement est soumis aux mêmes obligations.

Si le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement et la vie collective du centre de loisirs, les parents en seront avertis par l'équipe d'animation. Si le comportement persiste, un rendez-vous formel sera proposé, une exclusion d'abord temporaire, voire définitive pourra être décidée par le service Jeunesse-Piscine de Cœur de Flandre aggro, en accord avec les élus.

11. Effets et objets personnels de l'enfant

Pour vivre pleinement sa journée et garantir son autonomie, Il est préférable que l'enfant soit muni une tenue vestimentaire sans « contraintes », vêtement de sports, amples et souples, chaussures aisées à lacer, Vêtement chaud et de pluie pratique, en saison froide, gants et bonnet, en saison chaude, casquette lunettes de soleil avec dragonne. Evitez, mais sans restrictions les produits de marques (négocier avec votre enfant !) **Aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires.**

Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents. Ainsi, l'accueil collectif de Mineurs décline toutes responsabilités en cas de perte ou de détérioration d'objets appartenant aux enfants. Ainsi, bijoux, objets de valeurs, téléphone portable, tablette ou encore lecteur MP4 ne sont pas interdits, mais leur inutilité en est actée. Une attention particulière sera mise en place par l'équipe pédagogique concernant les appareils électroniques, ainsi l'utilisation ne se fera que dans les lieux de repos (chambres pour les séjours) et à des moments fixés par l'équipe.

DROIT À L'IMAGE

Sorties / Séjours / BAFA

Pour chaque inscription aux séjours, sorties à la journée, formation BAFA, un formulaire papier de droit à l'image vous sera remis afin que vous puissiez autoriser Coeur de Flandre aggro, à prendre des photographies et vidéos des jeunes participant aux différentes activités.

Ce formulaire sera à remplir et à nous remettre afin que nous puissions diffuser sur nos différents supports de communication ces éléments et nous conformer à la loi en matière de droit à l'image des personnes mineures.





santé
famille
retraite
services



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Nord



Cœur de Flandre agglo

222bis rue de Vieux-Berquin - 59190 Hazebrouck

Renseignements et inscriptions : Pôle Vivre ensemble - Service Jeunesse et Piscine
Aux dates communiquées et du lundi au jeudi : de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

03 74 54 00 63

cc-flandreinterieure.fr

CŒUR DE
— FLANDRE
AGGLO